

PORTRAIT

Nadou Lawson, l'icône du syndicalisme au Togo

Femme engagée qui résiste à toutes les épreuves, Nadou Lawson, plus connue avec la Synergie des travailleurs du Togo (STT), responsable du Syndicat des services économiques et financiers du Togo, responsable de la fédération ...

**PAGE 7****INCLUSION FINANCIÈRE**

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

La bénéficiaire EGAH Afi raconte son parcours

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages ...

PAGE 2**ECONOMIE**

Grace à une convention de financement avec le Fonds Khalifa

15 000 emplois bientôt créés dans le secteur agricole togolais

Le Fonds Khalifa va financer le développement du secteur agricole togolais, à travers le financement des chaînes de valeurs agricoles. Les autorités togolaises ont ...

PAGE 5

Autonomisation économique des femmes

La directrice régionale d'ONU Femmes en visite au Togo

PAGE 11

Elections locales

Les résultats définitifs conformes aux provisoires

► Annulation du vote dans le Zio 4 et le Wawa 1

La chambre administrative de la Cour suprême du Togo, a publié les résultats définitifs des élections locales, hier 17 juillet 2019, dans sa salle d'audience. A travers cette proclamation officielle, tous les partis politiques engagés sont définitivement fixés sur leurs sorts. La Cour suprême a également statué ...

PAGE 3**DERNIERES HEURES**

Secteur de la santé : des syndicalistes enfin unis face au gouvernement ?

Dans le cadre du groupe de travail de la santé, les syndicalistes du secteur sont attendus à la primature le 23 juillet prochain. Et pour l'occasion, ces derniers semblent vouloir enfin parler d'une seule voix.

Une particularité du syndicalisme dans notre pays, a été pendant longtemps, la singularité des organisations syndicales chacun défendant des intérêts partisans au lieu de travailler en synergie pour le bien de leurs syndiqués. Cela ressemble trait pour trait à ce qui se passe sur la scène politique ...

PAGE 3

RIDUTO®
RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

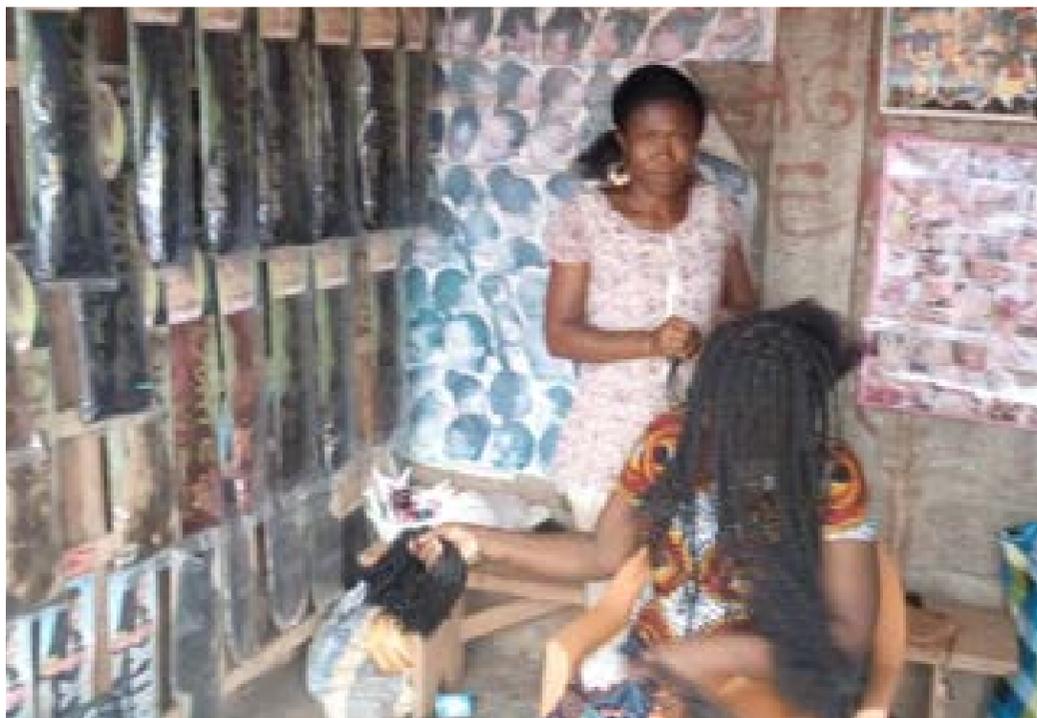
RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées.

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Sénégal / Procès Khalifa Sall La Cour suprême rejette son dernier recours</p>  <p>P4</p>	<p>Finance Vers l'émission d'un eurobond de 500 millions d'euros à la fin de ce trimestre</p>  <p>P5</p>	<p>Chocolat Aliment bon pour la santé ?</p>  <p>P10</p>	<p>Concours de recrutement de l'IRES-RDEC La date limite des candidatures prolongée au 30 août</p>  <p>P11</p>
---	--	---	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

La bénéficiaire EGAH Afi raconte son parcours

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de EGAH Afi, Bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF), un des produits du Fonds National de la Finance Inclusive.



EGAH Afi

Reportage...

Lomé, Apédokoé, en parcourant les artères de ce quartier de la capitale, nous allons à la rencontre d'une des innombrables bénéficiaires du Produit AJSEF du FNFI. En rappel, le produit AJSEF du FNFI est un produit destiné aux jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, diplômés sans emplois, artisans... désireux de se prendre en charge à travers l'auto emploi. EGAH Afi, est une coiffeuse professionnelle. Son rêve depuis toujours, pouvoir après sa formation initiale en coiffure se doter d'un atelier où elle pourra exercer son activité dans le calme et la sérénité.

" J'ai bouclé ma formation

en coiffure et j'ai eu mon diplôme professionnel depuis 2015. Une fois à la maison, comme c'est logiquement le cas pour la majorité des filles en fin d'apprentissage, il me fallait m'installer à mon propre compte, ouvrir un atelier et m'équiper progressivement. Mais malheureusement, mes propres ressources que je détenais ne me permettaient même pas de pouvoir louer un petit local pour commencer. C'est alors que je me suis dit que je devais me rapprocher d'une Institution de Microfinance classique pour voir dans quelles conditions je pouvais être appuyé financièrement. Je me suis donc rendu auprès

de PADES MICROFINANCE pour voir dans quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit. Une fois là-bas, ils m'ont renseigné davantage sur le produit AJSEF du FNFI, et je me suis dit que ce produit était très bien adapté à mes besoins. Les conseils que m'a donné l'agent de crédit étaient très simples : pouvoir me constituer en groupe solidaire avec d'autres personnes dans la même situation que moi, à conditions que ces personnes soient solvables, suivre une formation en création d'activités génératrices de revenus et en gestion de crédit avant l'obtention du crédit." La situation de notre

interlocutrice est semblable à celle de plusieurs autres dans le pays, qui après l'obtention de leurs diplômes de fin de formation se retrouvent confrontés à des difficultés financières pour pouvoir se mettre à leurs propres comptes. Et c'est justement pour favoriser l'accès aux financements à ce groupe de personnes vulnérables, que le FNFI à travers le mécanisme du faire - faire de ses 26 Prestataires de Services Financiers (PSF) leur vient en aide. Un processus très simplifié permettant au demandeur d'avoir le crédit pour assurer son épanouissement.

" Fort heureusement, j'avais dans mon quartier, trois amies qui avaient bouclé également leur formation et qui éprouvaient les mêmes difficultés que moi pour pouvoir se mettre à leur propre compte. Nous nous sommes alors constituées en groupe solidaire de 4 personnes et nous sommes repartis voir PADES Microfinance. Après l'enregistrement et quelques conseils d'usage, nous avons été mis en relation avec un Prestataire de Services Techniques qui a renforcé nos compétences en gestion de crédit. La formation à durer trois jours, et après celle-ci nous sommes retourné vers notre Institution de Microfinance et le crédit s'est mis en place. Moi j'ai obtenu un crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir aménager ce petit espace que vous voyez. Avec le reste je me suis équipé d'un séchoir et de quelques quantités de mèches. Et depuis lors, j'ai pris en main mon

activité et j'utilise toutes les stratégies nécessaires pour pouvoir fidéliser ma clientèle. Je peux sans langue de bois vous affirmer que quotidiennement, je parviens à avoir des recettes qui me permettent d'aller de l'avant. Je suis heureuse et épanouie car à présent je mets à contribution les enseignements que j'ai reçu lors de ma formation professionnelle"

Mais Afi n'ignore pas que pour pouvoir obtenir le second cycle du crédit AJSEF pour pouvoir consolider les activités de son salon de coiffure, qu'elle doit rembourser au bout de 1 an la totalité des 300.000 FCFA qu'elle a reçu majoré de 8 % comme taux d'intérêt. Les remboursements du crédit précédent étant une condition indispensable pour l'obtention du second cycle de crédit.

" Lors de la formation, on nous a bien expliqué que nous devons rembourser à temps et en montant tous les crédits que nous obtenons. Ce faisant, nous restons longtemps dans la dynamique de l'inclusion financière. De mon côté, je me suis organisé de telle manière qu'au bout d'une semaine j'arrive à dégager des recettes que je mets de côté. Ces différentes ressources sont compilées à la fin du mois et me permettent d'honorer ma mensualité de remboursement auprès de mon Institution de Microfinance. Ce faisant, personnellement, je n'ai aucune difficulté depuis le début vis-à-vis des remboursements."

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

D'ailleurs, l'employeur qui est le gouvernement n'a pas souvent hésité à en profiter. Ce dernier leur a souvent demandé sur plusieurs points d'aller s'entendre et ensuite de revenir pour des discussions plus structurées. En effet, lorsque les interlocuteurs ne s'entendent pas sur un point, il est difficile de négocier et de trouver un terrain d'entente.

Pendant ce temps, règne le statu quo. Mais à présent certains d'entre eux semblent avoir compris ce qu'il leur restait à faire. Mardi dernier, ils étaient ensemble lors d'une rencontre de réflexion. 8 syndicats se sont engagés à promouvoir davantage la dynamique unitaire. Ils trouvent nécessaire de rester mobilisés et solidaires pour affronter les futures discussions. « Ce n'est pas trop

tôt », diront certains de leurs syndiqués, qui parfois, sont tout simplement démotivés face à leur division. Il faut dire qu'aujourd'hui avec l'engagement accru du gouvernement sur le front social, les acteurs sociaux n'ont pas d'autres choix que de se mettre ensemble pour réussir à obtenir un minimum de résultat et pouvoir exister.

« Les syndicats de la santé sont décidés à

avancer ensemble pour obtenir ce qu'ils veulent pour le bien des Togolais et de la santé. Il ne s'agit pas de faire la guerre des egos, mais de rester unis pour aller devant le gouvernement. C'est l'essentiel à retenir de notre rencontre de ce jour », déclarait le Dr Gilbert Tsolenyanu, président du groupe de travail et premier responsable du Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), mardi dernier.

Ce dernier affirme être confiant que le gouvernement répondra favorablement aux conclusions du groupe de travail du secteur de la santé. Pour l'instant l'on n'est donc pas à l'étape d'une menace de grève. Vivement donc que ce climat d'apaisement, de dialogue, de compréhension mutuelle, de confiance et de patience puisse perdurer.

E. Dadzie

Elections locales

Les résultats définitifs conformes aux provisoires

► Annulation du vote dans le Zio 4 et le Wawa 1

La chambre administrative de la Cour suprême du Togo, a publié les résultats définitifs des élections locales, hier 17 juillet 2019, dans sa salle d'audience. A travers cette proclamation officielle, tous les partis politiques engagés sont définitivement fixés sur leurs sorts. La Cour suprême a également statué sur le rejet des recours enregistrés. Elle a également prononcé l'annulation de l'élection dans le Zio 4 et le Wawa 1. Après les décisions de l'institution chargée de donner les résultats des élections locales, la réaction de certains élus n'a pas manqué.



Le président de la Cour suprême, lors de la proclamation

Les résultats provisoires des élections locales proclamés le 05 juillet dernier, sont conformes aux résultats définitifs, à la différence que ces derniers ont révélé tous les noms des élus locaux, pour les six (6) prochaines années. Le parti Union pour

la République (Unir) est en tête des suffrages avec 60 %. « Ce résultat enregistré par l'Unir est la preuve que la majorité soutient les actions de développement entreprises par le président Faure Gnassingbé. Nous allons fédérer nos efforts avec les élus des autres

partis pour une construction meilleure du Togo », a fait comprendre Kossi Aboka, conseiller municipal élu du parti Unir dans le Golfe 5.

Les résultats définitifs des élections municipales du 30 juin ont également fait cas de l'annulation du scrutin

dans deux communes notamment celles de Wawa 1 et Zio 4. En effet, l'annulation a été prononcée conformément à l'article 148 du Code électoral qui stipule que « Dans le cas où la chambre administrative de la Cour suprême constate des irrégularités graves de nature de nature à entacher la sincérité et à affecter le résultat d'ensemble du scrutin, elle en prononce l'annulation pure et simple ». La Cour suprême demande la reprise de ces élections annulées dans les 30 prochaines jours, à compter du jour de la proclamation (hier). « Nous espérons que les élections seront réorganisées dans les communes où elles ont été annulées. (...) et savoir si la campagne sera encore au rendez-vous ou pas », a affirmé Yaovi Akakpo de l'Union des forces du changement (UFC) dans le Golfe 6.

Il faut également savoir qu'en plus de la reprise

du scrutin dans ces deux communes (Wawa 1 et Zio 4), on doit considérer les trois autres communes mises en marge lors des élections du 30 juin (Kévé 2, Bassar 4, Oti-sud 1). Pour ces historiques élections municipales après 32 ans de disette (1987), il n'est pas question de se loucher. « Nos plus grands souhaits sont que les penchants et les intérêts politiques ne prennent pas le pas sur les engagements citoyens pour un développement communal », a souhaité Essivi Mimi Bossou, tête de liste du groupe indépendant Les engagés, du Golfe 5. « Le travail qui nous attend est grand et c'est ensemble qu'on pourra donner de bons résultats », a ajouté Mensah Amouzou, tête de liste du parti MPDD, du Yoto 1. Pour ces élections, la Cour suprême a attesté la participation de 40 partis politiques et 100 listes d'indépendants, pour 115 sur toute l'étendue du territoire national.

Tous les conseillers municipaux désormais connus, la prochaine étape est la tenue des prochaines réunions des conseillers municipaux pour l'élection du maire.

Attipoe Edem Kodjo

Développement à la base

Le mois de juin 2019 et son cortège d'inauguration au Togo

Au cours du mois de juin dernier, plusieurs infrastructures socio-collectives de base ont été inaugurées partout dans le pays. Cela participe à de la volonté des autorités togolaises d'améliorer les conditions de vie des populations.

Dans plusieurs localités du Togo, les marchés, écoles et autres infrastructures étaient dans un état de délabrement avancé. D'autres comme les maisons des femmes et des jeunes n'existaient d'ailleurs pas. Il a donc fallu que le gouvernement à

travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) et l'appui de partenaires comme le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a ouvert un vaste chantier de construction d'infrastructures socio-

économiques de base sur l'ensemble du territoire national.

La ministre du Développement à la base, Victoire Tomegah-Dogbe et la directrice générale de l'Anadeb, Mazalo Katanga, deux femmes de terrain ont dû former une équipe de

gagnantes. Le Pnud avec le Programme d'urgence du développement communautaire (PUDC) et la Banque mondiale avec le projet de filets sociaux et d'emplois pour les jeunes vulnérables (FSB/EJV), le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), n'ont pas fait défaut. Cela a donc permis d'aboutir à plusieurs résultats intéressants dont

toutes ces inaugurations faites au cours du mois de juin.

Au total, 19 infrastructures ont été mises à la disposition de 16 communautés, le tout pour un montant de 2,3 milliards de FCFA. La région maritime a été la plus pourvue avec 7 ouvrages ...

Suite à la page 11

Côte d'Ivoire / Présidentielle 2020

Le RHDP, le regroupement taillé sur mesure pour le dauphin d'Alassane Ouattara

Longtemps, le président Alassane Ouattara n'a jamais caché son ambition de respecter la Constitution ivoirienne qui limite le mandat présidentiel à 2. Et pourtant, il a savamment alimenté la polémique sur une probable représentation en 2020. Mais les derniers événements enlèvent de plus en plus le voile sur la vraie stratégie du président Ouattara : préparer un successeur qui pourra compter sur un regroupement de partis politiques. Sous les feux des projecteurs, Amadou Gon Coulibaly, son actuel Premier ministre. Ce dernier, saura-t-il réussir dans un contexte politique où les concurrents directs, alliés d'hier, se muent dans des alliances politiques à un an seulement de la présidentielle ?

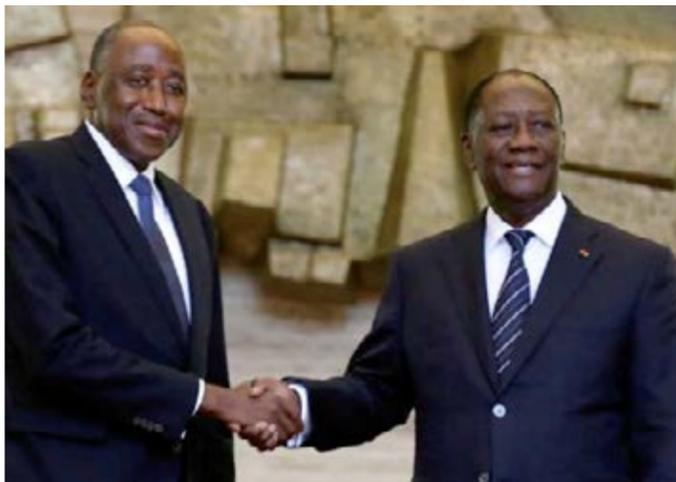
Les diversions d'Alassane Ouattara

Tout le monde ou presque, avait plutôt misé sur le « rejeton » du PDCI, Daniel Kablan Duncan, lorsque ce dernier était désigné comme premier vice-président de la Côte d'Ivoire en 2017. En ce moment, Guillaume Soro, reconduit au perchoir, les supputations allaient bon train sur le probable successeur du président Ouattara. Et même si Amadou Gon Coulibaly était annoncé à la primature, rien ne pouvait prédire l'actuelle

redistribution des cartes politiques dans le pays.

Soro tombé en disgrâce, Duncan fait dauphin constitutionnel, il ne restait que Gon Coulibaly, l'un des fidèles parmi les plus fidèles du président, et militant de premier ordre du RDR. Sentant ses manigances découvertes, le président Ouattara avait fait diversion en laissant croire que la Constitution actuelle lui permettait de postuler à un nouveau mandat !

Au fil des événements,



Amadou Gon Coulibaly et Alassane Ouattara

tout semble être clair aujourd'hui. Ouattara ne saurait braver les interdits constitutionnels de son pays et prétendre à un nouveau mandat. Lui-même l'avait finalement laissé entendre qu'il ira se reposer et laisser la place à la jeune génération. Sauf qu'Amadou Gon Coulibaly n'est pas de cette « jeune génération » à laquelle faisait référence le président Ouattara. Devrait-on conclure là encore à une nouvelle diversion ?

Amadou Gon Coulibaly, le dauphin bientôt désigné pour 2020

Ce qui est sûr, et qui révèle de plus en plus cette volonté d'Alassane Ouattara de léguer le RHDP à Amadou Gon Coulibaly, c'est qu'il n'a pas hésité à lui confier la présidence du Directoire du RHDP chargé de mettre en œuvre les orientations du Conseil politique du parti et qui devra se charger de l'application de toutes les directives de campagnes pour la présidentielle de

2020.

Amis de longue date, Alassane Ouattara et Amadou Gon Coulibaly sont tous deux des technocrates discrets et travailleurs dont les parcours forcent l'admiration. La proximité entre ces deux personnalités va bien au-delà des relations entre chef d'Etat et Premier ministre et remonte aux années 90 au moment où Alassane Ouattara, alors Premier ministre de Houphouët-Boigny, le nomme dans son cabinet comme conseiller technique.

30 ans après, la confiance règne et a pris d'ailleurs une nouvelle dimension. Ouattara verrait en ce technocrate, le parfait homme de la situation. Mais pour y arriver, l'actuel président ivoirien sait que Gon Coulibaly ne pourrait compter que sur un regroupement politique fort et soudé face aux alliances qui se nouent en face. Un regroupement à l'instar du RHDP, qui pourra permettre à ce novice en politique de continuer les grands chantiers démarrés par Alassane Ouattara.

Alexandre Wémima

Sénégal / Procès Khalifa Sall

La Cour suprême rejette son dernier recours

Il nourrissait encore l'espoir que la Cour suprême aille dans le sens indiqué par sa défense. Même si les carottes étaient déjà cuites pour l'ancien édile de Dakar, ses conseils avaient tenté un dernier recours « suspensif » auprès de la Cour suprême du pays pour permettre à Khalifa Sall de participer à l'élection présidentielle de février 2019 malgré sa condamnation. Ce sera un « non », qui mettra fin donc au feuilleton judiciaire et aux espoirs de Khalifa Sall dans ce dossier d'escroquerie aux deniers publics.



Khalifa Sall

La plaidoirie n'a pas suffi à faire fléchir le premier président de la Cour suprême, Mamadou Badio Camara, et les présidents de chambres présents lors de l'audience. « Selon la loi,

le rabat d'arrêt suppose une erreur de procédure qui a impacté la décision de la chambre criminelle en cassation. Or les éléments soulevés par la défense n'ont aucunement

impacté celle-ci. Son rejet est absolument logique », assure Me Baboucar Cissé, avocat de l'Etat, qui se dit satisfait de la décision rendue.

Le rabat d'arrêt avait été introduit pour dénoncer des vices de procédure lors de la cassation. « La procédure qui vise notre client Khalifa Ababacar Sall est truffée d'irrégularités. Nous subissons le diktat des juges et du parquet dans ce dossier. Khalifa Ababacar Sall subit l'arbitraire », a plaidé son avocat Me Ousseynou Fall en audience mardi 16 juillet 2019.

Déclaré coupable notamment d'« escroquerie aux deniers publics », « faux et usage de faux dans des documents administratifs

» ou encore « complicité en faux en écriture de commerce », et condamné à cinq ans de prison, Khalifa Sall avait déjà vu ses pourvois rejetés par la chambre criminelle en cassation le 3 janvier 2019, le président de l'audience, Mamadou Baal, les ayant jugés « irrecevables ou mal fondés ». Il a aujourd'hui épuisé toutes ses voies de recours légales. Selon les proches de Khalifa Sall, cette décision

ne fait que « prouver le caractère éminemment politique du dossier. Le pouvoir a toujours nié la légitimité du rabat d'arrêt, or son examen par la Cour suprême prouve sa légitimité. Cela signifie que Khalifa Sall n'était pas définitivement condamné et qu'il aurait dû pouvoir se présenter à la présidentielle », martèle Moussa Teye, conseiller politique de l'ancien maire de Dakar.

T.M.

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Grace à une convention de financement avec le Fonds Khalifa

15 000 emplois bientôt créés dans le secteur agricole togolais

Le Fonds Khalifa va financer le développement du secteur agricole togolais, à travers le financement des chaînes de valeurs agricoles. Les autorités togolaises ont signé ce mardi 16 juillet à Lomé, une convention de financement avec les responsables du Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise. Il s'agit d'un financement de 10 milliards de francs CFA destiné aux PME et PMI du secteur agricole qui seront retenues après un appel à propositions pour des projets qui sera bientôt lancé par le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risque, (Mifa).



La cérémonie de signature de la convention

Entre Lomé et Abou Dabi, il faut certes parcourir plusieurs kilomètres. Mais cette distance entre les deux capitales se réduit de plus en plus. A la faveur d'un accord signé entre le Togo et les Emirats arabes unis le 11 mars dernier, la coopération entre les deux pays est de plus en plus soudée. L'accord a été signé dans le cadre d'une visite d'amitié et de travail du président de la

République togolaise aux Emirats arabes unis pour mobiliser des investisseurs en vue de financer le Plan national de développement (PND). Les liens d'amitiés qu'entretiennent ces pays se renforcent de jour en jour.

Pour sceller ces liens, le président du Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise Hussain Jasim Al Nowais et le ministre

togolais de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique Noel Koutéra Bataka ont signé à Lomé en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé un accord. Cette signature fait suite à l'accord de 15 millions de dollars signé lundi 11 mars entre le Togo et les Emirats arabes unis pour soutenir les micros, petites et moyennes entreprises et renforcer les relations entre les Emirats et le

Togo. A termes, cet accord devrait permettre de créer 15000 emplois directs dans le domaine de l'agriculture. Cela se passera à travers le financement de 4 000 projets. « Le projet entend financer 4 000 agripreneurs (promoteurs d'entreprises agricoles) répartis comme suit : microentreprises agricoles (environ 3 000 avec un financement moyen de 5 millions francs CFA chacune), petites entreprises agricoles (environ 700 avec un financement moyen de 12,5 millions chacune), moyennes entreprises agricoles (environ 200 avec un financement moyen de 25 millions chacune) », peut-on lire dans une note de presse publiée mardi par la présidence de la République togolaise.

Coup de pouce à l'agriculture

Il s'agit d'un coup de pouce à l'agriculture togolaise qui est dans une nouvelle dynamique. Le secteur se modernise et le Togo veut développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives d'ici à 2022 selon les orientations de son Plan national de développement.

La construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 MW à Blitta dans la région Centrale est également envisagée. L'appui du Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise sera aussi un plus pour le secteur privé togolais. La logique du Fonds est de permettre aux petites et moyennes entreprises (PME) de nouer des relations de travail avec les institutions des secteurs public et privé et d'en faire des opportunités commerciales. Il sert de pont entre les entrepreneurs et les entreprises de différents horizons. Le Fonds accompagne les entrepreneurs à établir des relations commerciales avec d'autres sociétés du monde.

Le Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise offre toute une panoplie de services pour soutenir les entreprises et les entrepreneurs. Il a aussi initié des concours pour encourager les idées dans différents secteurs dans l'optique de transmettre l'expérience d'anciens entrepreneurs aux nouveaux.

R. Zakari & F. Tagba

Finance

Vers l'émission d'un eurobond de 500 millions d'euros à la fin de ce trimestre

Selon les informations du site Financial Afrik, le Togo s'apprête à émettre un eurobond de 500 millions d'euros ce trimestre. L'option d'un emprunt obligataire est écartée au profit d'un eurobond. Le fonds récolté permettra entre autres de financer le Plan national de développement (PND).



Annoncé à Londres par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors d'une visite, les machines togolaises se

mettent en branle pour émettre une première émission d'eurobond sur le marché financier international. L'opération

devrait permettre au pays de mobiliser 500 millions d'euros, soit 328 milliards CFA. Cette sortie du Togo sur les marchés internationaux

a été annoncées suite à ses toutes premières notes de crédit souveraines à long et à court terme en devises étrangères et en monnaie locale attribuées par Standard & Poor's. Selon l'agence de notation financière américaine, les retombées de la modernisation des infrastructures notamment le Port autonome de Lomé et l'Aéroport internationale Gnassingbé Eyadema permettraient d'accélérer la croissance de l'économie du Togo.

A travers cet eurobond, le Togo rejoindra le cercle des 21 pays africains qui ont déjà effectué cette opération. Près de 87,4 milliards de dollars ont été levés par des Etats africains entre 2012 et 2018. Selon les informations 25 émissions ont été réalisées par ces Etats pour l'année 2018 seulement. Au niveau de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le Bénin, la Côte

d'Ivoire et le Sénégal ont déjà essayé cette option dans la catégorie « très spéculative ».

Le Bénin a réalisé en mars dernier sa première émission obligataire internationale en levant la somme de 500 millions d'euros. « Si l'eurobond a été choisi, c'est pour diversifier les sources de financement, tester la qualité de notre signature internationale et exister en tant qu'émetteur sur les marchés financiers internationaux » pense le ministre béninois de l'Economie et des Finances Romuald Wadagni. Le Togo pourrait se servir de l'exemple de ce pays voisin pour cette première opération sur le marché international. En tout cas le pays rassure ses partenaires comme le Fonds monétaire international (FMI) en ce qui concerne sa dette publique et la bonne gestion des finances publiques.

Félix T.

BANQUE ATLANTIQUE
ÉCOLE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

L'AFRIQUE EN NOUS

Avec vous, pour faire grandir votre entreprise

www.banqueatlantique.net

Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du groupe Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.

Banque Atlantique est engagée localement pour accompagner activement l'inclusif en social et financière, moteur d'une croissance durable et inclusive.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Atlantique propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répondent d'une manière ciblée aux besoins de l'économie des pays, de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les ménages.

Banque Atlantique a l'Afrique chevillée au corps.

C'est pourquoi, elle accompagne entre autres tous les clients qui construisent une vision ambitieuse et innovante pour accélérer la croissance de leur entreprise.

Nadou Lawson, l'icône du syndicalisme au Togo

Femme engagée qui résiste à toutes les épreuves, Nadou Lawson, plus connue avec la Synergie des travailleurs du Togo (STT), responsable du Syndicat des services économiques et financiers du Togo, responsable de la fédération des syndicats des services publics du Togo, force l'admiration dans son entourage. Que sait-on réellement de cette femme dynamique qui aime le travail bien fait ? Portrait d'une icône du monde syndicaliste togolais.



Nadou Lawson

Formation d'inspectrice de Trésor, fonctionnaire de l'Etat au Ministère de l'économie et des finances, et Syndicaliste depuis 1984 avec plusieurs formations à la clé, Nadou Lawson constitue un modèle de femme au Togo. Courageuse, déterminée et battante, celle qui a été coptée par ses collègues de travail comme la personne adéquate à défendre leurs intérêts auprès de l'autorité est devenue une « maman » à tous. « Tout a commencé en 1983, lorsque face à une injustice que devrait subir mes collègues, la nouvelle

fonctionnaire que j'étais à l'époque a pris la parole et les a défendu vivement ». Ce sera le premier pas de Nadou Lawson dans le monde syndical, propulsée sans s'y être préparée. « A l'époque j'ai juste suivi une impulsion. Je ne savais même pas ce qu'était un syndicat. Un an plus tard, le syndicat de notre service devrait renouveler son instance dirigeante, mes collègues m'ont unanimement proposée. C'est là que j'ai pris la mesure de la chose », relate-t-elle. Une aventure périlleuse, mais passionnante commence

; les formations se sont succédées pour lui permettre de mieux comprendre le monde syndical. Bon gré, mal gré, la jeune fonctionnaire se fraie un chemin. « Je n'ai pas eu du mal à me retrouver. Moins préoccupée à me faire un nom dans le domaine du syndicalisme, je faisais juste ce que mon cœur me dictait », confie-t-elle.

Dans le privé, la hargne syndicale fait place à un tempérament calme. « Je suis une femme douce, mais rebelle face à l'injustice. Lorsqu'il faut défendre une cause juste, je deviens une autre personne », martèle-t-elle.

Au ministère de l'économie et des finances où elle exerce depuis plusieurs années déjà, Nadou Lawson n'hésite pas à recueillir l'avis de ses collaborateurs avant toute initiative. Un principe de vie qu'elle utilise pour relever le défi syndical, admet-elle : « En tant que Femme syndicaliste entourée d'hommes, je m'efforce de dérouler le nœud coulant qui fédère autour d'une même cause je ne cherche pas à m'imposer à tous ces hommes, je les accompagne et les rassemble. Ça réussit toujours ».

L'épisode STT

Difficile d'évoquer le parcours de la syndicaliste avisée, sans ouvrir une parenthèse sur le dossier de la Synergie des Travailleurs du Togo.

« C'était spontané. A partir de 2010, plusieurs travailleurs dans différents secteurs sont rentrés en grève ; nous avons vite compris que nous voulons presque tous la même chose. En janvier 2013 nous avons

jeté pêle-mêle les lignes de conduite pour arriver à nos fins. La Synergie des Travailleurs du Togo est ainsi née ».

Le mouvement s'est intensifié et les polémiques avec. Pour Nadou Lawson, cela fait partie de la vie syndicaliste.

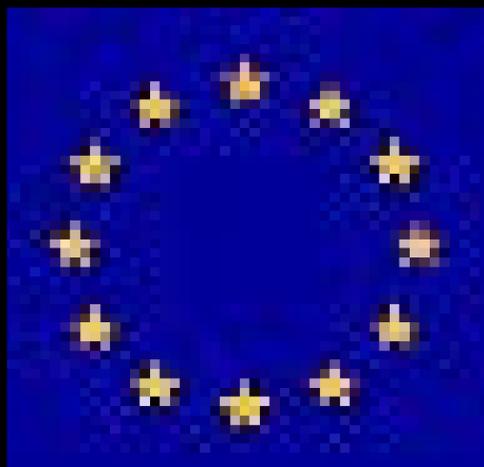
« Les critiques fusent toujours. Pour moi, l'essentiel c'est de rester loyale et engagée. Le reste que dilatoire » lance-t-elle en se convaincant d'une chose. « Il faut avoir des valeurs ».

Le dossier STT n'est pas clos, la fonctionnaire le confirme. Juste une trêve, le temps des discussions, étape incontournable dans le syndicalisme. Si ces dernières années elle semble plus discrète après les mouvements de revendications de 2015-2016, elle n'est pas pour autant au repos. Dans l'attente d'un meilleur aboutissement, Nadou Lawson émet des souhaits, ou plutôt partage un idéal, son idéal du monde du travail. « J'ai à cœur que les relations syndicales s'assainissent, qu'on se départisse de toute polémique politique et que les hommes et les femmes syndicales s'entendent entre eux pour que le monde du travail devienne meilleur ».

Pour la syndicaliste chevronnée, le syndicalisme a un avenir au Togo et beaucoup de choses se préparent en coulisses. « Après près de 4 ans, les travailleurs veulent des améliorations face au coût de la vie. Mais il va falloir faire les choses autrement. Mener une lutte intelligente et trouver les bons moyens allant en notre avantage », conclut-elle.

Edem PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



AVIS DE DECES



Daah ADIFFON TCHEDJI IV, le chef du Canton d'Atchinédji
Daah TOFA, le chef du village de Gbègnafé - Sada, chef des familles AGOSSA et GNIMASSOUN

M. GNIMASSOUN Amagbégnon Laurent, ses frères et sœurs
Veuve GNIMASSOUN Tohoué, née OTTOU - KOTE

Les enfants du défunt, **GNIMASSOUN Gogo**, ses frères et sœurs,
 Les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très cher et regretté

GNIMASSOUN Tchokpon Albert Christophe

Cultivateur à Gbègnafé - Sada,
 Endormi dans le Seigneur le 27 juin 2019 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 84ème année

Les obsèques auront lieu selon le programme ci-après :

Vendredi 19 juillet 2019

18h30 : Veillée messe en l'Eglise Marie Mère du Rédempteur d'Adidogomé.

Samedi 20 juillet 2019

06h30 : Chapelle ardente

08h30 : Levée du corps

09h00 : Messe d'enterrement et de sortie de deuil en la même Eglise suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoé.

Maison mortuaire : Maison AMOUZOU à Adidogomé, 2ème rue à gauche derrière le complexe scolaire le Cocotier face à l'entrée principale du Lycée d'enseignement technique et professionnel (LETP)

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
ETOILES	10 AV. N. MARCHE	22218847
BIOVA	BD. HOUPHET BOIGNY	22345093
DEO GRATIAS	KOTOKOUKONDJI	22218331
KPEHENOU	BD H. BOIGNY	22213224
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
HÔPITAL	FACE CHUTOKOIN	22200808
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE	SOTED	22217447
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22615614
HEDZTRANAWÉ	HEDZTRANAWÉ	22264961
KOUESSAN	KEGUÉ	96801001
KLOKPE	TOGO2000	96801003
JMIMSHAK	HOUNTIGOME	22603050
MAWULE	BÈ KPOTA	70459186
MAËLYS	BÈ KPOTA	22276019
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	22252370
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22517575
HOSANNA	SAGBADOSÉ	22515049
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22256512
VERTE	KLIKAMÈ	22250326
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	70431549
OSSAN	AVEDJI	70404425
DES ROSES	VAKPOSSITO	70423772
ADONAÏ	AGOËNYIVÉ	22500405
SHALOM	AGOËCACAVELI	22518760
EMMAÛS	MISSION TOVÉ	96800912
SATIS	AGOËLOGOPÉ	70448517
NABINE	AGOË ANOMÉ	93362626
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
HYGEA	AFANOUKOPE	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70411541

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Théâtre togolais

Agbokou-Ahade Armand a tiré sa révérence

Devant l'ange de la mort, toute âme s'incline. C'est le cas pour l'acteur et le comédien Agbokou-Ahade Kokou Armand. Il a tiré sa révérence, le 15 juillet 2019, dans sa 61ème année. Souffrant depuis un moment, l'homme de théâtre, acteur comédien d'une dizaine de pièces de théâtre, Agbokou-Ahade Armand s'en allé comme un parent pauvre. De son vivant, il fut un meilleur comédien. Quel hommage a été rendu à cette vieille gloire du théâtre pendant qu'il avait encore le souffle de vie ?



Feu Agbokou-Ahade Kokou Armand

Né en août 1958, Agbokou-Ahade Kokou Armand alias « Ousmane » n'est plus. Son voyage pour l'éternité vient de commencer. Comme on le dit bien souvent, dans l'au-delà on n'emporte rien. On repart les mains nues,

ici-bas, tout reste. Néanmoins, les œuvres nous suivent.

En effet, l'artiste Agbokou-Ahade Kokou était souffrant depuis un long moment suite à un Accident vasculaire cérébral (AVC) survenu en janvier 2010 provoquant ainsi une

hémiplegie de son côté gauche.

Doit-on dire que ses souffrances se sont achevées une fois qu'il a rendu l'âme ? Une question difficile à une réponse certaine impossible. On ne saura jamais de quoi demain sera fait. La

santé est une grande richesse. Quand vient ce moment où l'on perd cette richesse, on vit aux dépens de la générosité ou mieux de la pitié des autres.

Tombé dans un état lamentable depuis sa libération de l'hôpital, un SOS lancé pour une opération crânienne de l'auteur « Ousmane » n'a pas pu récolter les fonds nécessaires, et ce malgré les efforts de certains artistes et des bonnes volontés.

Agbokou-Ahade Kokou Armand ne sera donc jamais opéré pour recouvrer la santé. Agbokou-Ahade Kokou Armand était acteur d'une dizaine de pièces de théâtre. « Ashta » est la pièce qui l'a révélé dans le temps au grand public. Il a été également acteur dans d'autres pièces comme « Trop c'est trop », « Ina ou le rêve de Nouka », « Château des cartes », « L'Afrique des interrogations », « La jalousie ou le mal incurable », ou encore « Lidao ». Il était jusqu'à son décès le président et le metteur en scène de l'association « Club de l'amitié » (Cami), créée en 1992.

A g b o k o u - A h a d e

Kokou Armand alias « Ousmane » fut comédien qui se démarquait par son jeu d'acteur atypique et par sa mémoire d'éléphant à retenir les scénarios en un temps record. Il laisse derrière lui deux enfants de 23 et 17 ans. La vie est une scène de théâtre où chacun après avoir assumé son rôle passe derrière le rideau. Ousmane a joué sa partition, et s'en est allé. Mais dans quelle condition ? Le peuple togolais lui a-t-il rendu de son vivant un hommage mérité ? Faut-il continuer par célébrer nos artistes à titre posthume et les laisser partir dans l'anonymat total ?

Quoiqu'on dise, les artistes, les acteurs, les auteurs restent le miroir et la lumière de la musique togolaise. Autant les valoriser, les promouvoir de leur vivant pour l'éclat de la culture togolaise.

La rédaction de TogoMatin présente ses sincères condoléances à la famille éplorée ! Paix à l'âme de l'illustre disparu.

Nadia Edodji

Lire

« Nana » d'Emile Zola. Ed Beq, Collection à tous les vents. Pp 72-74

« ...Je viens pour ça, dit la tante. Il y a un train à midi vingt. J'ai le temps de le prendre. Non, je n'aurai l'argent que tantôt, reprit la jeune femme qui s'étirait, la gorge haute. Tu vas déjeuner, puis nous verrons. Zoé apportait un peignoir. Madame, murmura-t-elle, le coiffeur est là. Mais Nana ne voulut point passer dans le cabinet de toilette. Elle cria

elle-même : Entrez, Francis. Un monsieur, mis correctement, poussa la porte. Il salua. Justement, Nana sortait du lit, les jambes nues. Elle n'eut pas de hâte, tendit les mains, pour que Zoé pût enfiler les manches du peignoir. Et Francis, très à l'aise, d'un air digne, attendait, sans se retourner. Puis, quand elle se fut assise et qu'il lui eut donné un premier coup de peigne, il parla. Madame n'a peut-être pas vu les journaux... Il y a un article très bon dans le Figaro. Il avait acheté le journal. Madame Lerat mit ses lunettes et lut l'article à voix haute,

debout devant la fenêtre. Elle redressait sa taille de gendarme ; son nez se pinçait, lorsqu'elle lançait un adjectif galant. C'était une chronique de Fauchery, écrite au sortir du théâtre, deux colonnes très chaudes, d'une méchanceté spirituelle pour l'artiste et d'une brutale admiration pour la femme. Excellent ! répétait Francis. Nana se moquait pas mal qu'on la plaisantât sur sa voix ! Il était gentil, ce Fauchery ; elle lui vaudrait sa bonne manière. Madame Lerat, après avoir relu l'article, déclara brusquement que les hommes avaient

tous le diable dans les mollets ; et elle refusa de s'expliquer davantage, satisfaite de cette allusion égrillardes quelle était seule à comprendre. Mais Francis achevait de relever et de nouer les cheveux de Nana. Il salua, en disant : J'aurai l'œil sur les journaux du soir... Comme d'habitude, n'est-ce pas ? À cinq heures et demie ? Apportez-moi un pot de pommade et un livre de pralines, de chez Boissier ! lui cria Nana à travers le salon, au moment où il refermait la porte. Alors, les deux femmes, restées

seules, se souvinrent qu'elles ne s'étaient pas embrassées ; et elles se posèrent de gros baisers sur les joues. L'article les échauffait. Nana, jusque-là endormie, fut reprise de la fièvre de son triomphe. Ah bien ! C'était Rose Mignon qui devait passer une jolie matinée ! Sa tante n'ayant pas voulu venir au théâtre, parce que, disait-elle, les émotions lui cassaient l'estomac, elle se mit à lui raconter la soirée, en se grisant de son propre récit, comme si Paris entier eût croulé sous les applaudissements... »

Chocolat

Aliment bon pour la santé ?

Le chocolat est un aliment très prisé. Mais est-ce un aliment vraiment bon pour la santé ? Tous les types de chocolat sont-ils bon pour la santé ? Le nutritionniste et chroniqueur santé, Stéphane Besançon nous en parle.



Une tablette de chocolat

Avant toute chose, il est nécessaire d'expliquer le processus d'obtention du chocolat. Il est produit à partir des fèves d'un arbre poussant en Afrique, en Amérique du sud et en Asie, appelé le Cacaoyer. Une fois ramassées, les fèves de cacao subissent une fermentation puis sont torréfiées et séchées avant d'être transformées pour obtenir d'une part la partie

grasse, appelée beurre de cacao et d'autre part la poudre de cacao.

Finalement, les différents types de chocolat sont obtenus par un mélange complexe et homogène de beurre de cacao, de poudre de cacao, de sucre, des épices ou de lait. Le chocolat a pour réputation de présenter des propriétés antioxydants, d'être riche en minéraux et enfin d'améliorer

l'humeur.

Le chocolat est en effet une source intéressante de minéraux comme le magnésium, le potassium, le fer et le calcium. C'est aussi une source intéressante d'antioxydants principalement par son apport en vitamines B1, B2, et E mais aussi en polyphénols. Enfin, le chocolat a bien des effets sur le cerveau comme « anti déprimeur

naturel » car il renferme du tryptophane, précurseur de la sérotonine qui est un messenger chimique qui améliore l'humeur. Cet effet tranquillisant et cette sensation de plaisir s'explique également par le fait que le chocolat contient de l'Anandamide, une molécule qui se fixe sur les mêmes récepteurs que le cannabis. Il ne faut pas non plus oublier que le chocolat est surtout un aliment gras qui est riche en acides gras saturés (environ 60% des acides gras). Il est aussi riche en glucides et très énergétique. En effet, une tablette de 125 g de chocolat apporte environ 700 Kcal soit l'équivalent énergétique d'un repas équilibré.

En plus, il faut savoir que le chocolat contient de la théobromine et de la caféine qui sont deux substances stimulantes.

La consommation du chocolat

Il est important de considérer le chocolat comme un aliment de plaisir qui doit donc être consommé modérément pour bénéficier de tous les bienfaits que l'on a décrit précédemment. Il faut plutôt recommander aux consommateurs de

consommer modérément et occasionnellement du chocolat riche en cacao donc noir.

Car, même s'il est plus gras, il est plus riche en nutriments bénéfiques. Ceux qui préfèrent le chocolat au lait doivent savoir qu'il est moins gras et donc moins énergétique mais est par contre plus sucré. Les patients diabétiques peuvent aussi en consommer, mais avec modération parce qu'il est composé de glucides à index glycémique (sa capacité à élever le taux de sucre dans le sang) relativement bas.

Cela en fait le meilleur choix pour un petit plaisir parmi les sucreries. En pratique, les nutritionnistes recommandent de consommer un carré de chocolat de temps en temps plutôt en fin de repas en l'associant à un fruit pour augmenter l'apport en fibres et aussi diminuer la vitesse d'absorption des sucres et des graisses contenus dans le chocolat.

Edem Dadzie

Source : Stéphane Besançon, nutritionniste

Astuces santé

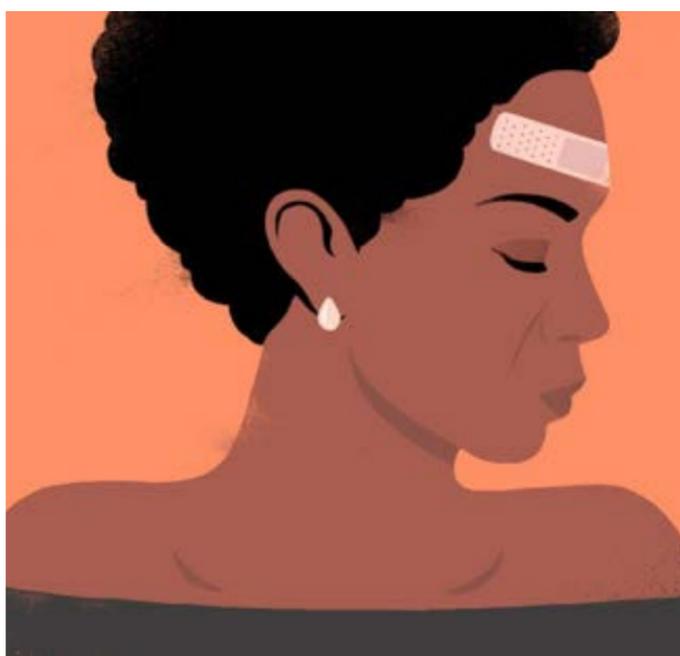
Comment réussir un bon pansement ?

En cas de blessures, il est parfois nécessaire de réaliser un pansement pour se protéger contre les chocs et les infections. Toutefois, une question se pose : comment faire un bon pansement ? Il est en tout cas clair que tout type de pansement ne sera pas efficace.

Les pansements secs pour les blessures du quotidien

Les pansements secs conviennent très bien. Ils sont composés d'une compresse de gaz sur un support adhésif. Les bandes à découper sont économiques et très pratiques pour adapter la taille du pansement à la plaie. Le problème, c'est que, comme les deux bords sont non adhérents, ils protègent un peu moins bien des impuretés.

Les pansements prédécoupés, adhésifs sur leurs quatre côtés, sont donc souvent les plus utiles pour les blessures du quotidien. Certains d'entre eux sont imprégnés d'ions d'argent, antibactériens et antifongiques, qui limitent le risque de contamination microbienne. Une propriété intéressante



Un pansement sur le front d'une femme

lorsqu'on ne peut pas désinfecter la plaie après l'avoir nettoyée. D'autres, à base d'alginate de calcium, arrêtent plus rapidement les saignements des coupures ou des petites plaies.

Précautions : un

pansement sec se change au moins une fois par jour pour que la plaie reste propre. S'il colle à la plaie, le mouiller avec un peu d'eau ou de sérum physiologique pour le retirer délicatement, sans arracher les tissus.

Les pansements « en milieu humide » pour accélérer la cicatrisation

Les pansements « en milieu humide » permettent de cicatrifier deux fois plus vite et, contrairement aux pansements secs, ils ne risquent pas de coller à la plaie. Il s'agit de pansements « hydrocolloïdes » ou imprégnés de polyuréthane formant un film étanche à l'eau et aux bactéries.

On peut les utiliser à tout âge. Ils sont particulièrement intéressants pour éviter la formation d'une croûte susceptible d'être arrachée et d'entraîner une cicatrice inesthétique. Adhérents parfaitement à la peau, ils protègent bien la blessure, y compris de l'eau. Mais la plaie ne doit plus saigner avant leur application, car ils ne sont pas assez absorbants.

Précaution : ce pansement nécessite que la plaie

soit bien nettoyée et désinfectée avant d'être collée, car il peut être laissé en place deux ou trois jours. Attention, il ne s'utilise pas sur une blessure infectée.

Les pansements liquides et les pansements stériles, dans des cas bien précis

Ces deux autres familles de pansements ont des usages plus restreints. Les pansements liquides : en flacon ou en spray (Mercurochrome, Urgo) sont utiles en montagne (marche avec bâton, escalade) car ils tiennent bien sur les doigts. Mais ils sont relativement onéreux et doivent être renouvelés fréquemment.

Les pansements stériles : (cicaplaie, curapor, urgostérile, sparaplaie) sont en général prescrits par le médecin pour des plaies suturées.

E. Dadzie

Source : santé-magazine

Autonomisation économique des femmes La directrice régionale d'ONU Femmes en visite au Togo

La directrice régionale du bureau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'organe des Nations unies dédié à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), Oulimata Sarr, est depuis mardi en mission au Togo.

La visite est destinée à l'exploration et au renforcement de la coopération entre l'agence onusienne et les différents partenaires au Togo. L'objectif in fine est de faire avancer l'agenda national de l'égalité genre et de l'autonomisation économique des femmes. Une rencontre s'est tenue en ce sens avec la ministre

de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation. Les actions à mener dans le sens de cette autonomisation dans le cadre du Plan national de développement ont été notamment au centre des discussions. Le Togo s'était déjà doté depuis 2011 d'un plan d'action national quinquennal avant le PND.



Oulimata Sarr et Mme Tchabinandi Kolani Yentharé, ministre en charge de la promotion de la femme

Des rencontres gouvernement, du secteur et des représentations sont prévues avec privé, des organisations et diplomatiques. d'autres membres du associations de femmes République togolaise

Concours de recrutement de l'IRES-RDEC La date limite des candidatures prolongée au 30 août

Initialement prévue pour le 15 juillet, la date de clôture des candidatures au concours de recrutement en Licence et Master professionnel en développement culturel de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), est prolongée au 30 août 2019.

L'annonce a été faite mardi par le Ministère de la culture, du tourisme et des loisirs, via

un communiqué. L'appel à candidature comptant pour l'année académique 2019-2020 de



l'IRES-RDEC, « s'adresse aux agents en service dans tous les départements ministériels et institutions de l'État ou en service dans les collectivités locales,

et les candidats individuels ». Deux spécialités sont ouvertes pour le Master et trois pour la Licence. Pour rappel, les dossiers

de candidature sont reçus au ministère de la culture, à la direction de l'Institut à Lomé ou via l'adresse masteriresrdec@gmail.com.

Développement à la base Suite de la page 3

Le mois de juin 2019 et son cortège d'inauguration au Togo

... suivie de la Kara (6). Dans les Plateaux et la Centrale, l'on a inauguré respectivement 4 et 2 infrastructures.

Selon l'Anadeb, ces infrastructures impacteront directement le quotidien de plus de 350 000 personnes dans 9 préfectures. Et naturellement, la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) à son acte 3 était visée. « Ces mécanismes visent à renforcer les mécanismes d'inclusion et à consolider le développement social tels qu'exprimés dans le Plan national de développement à son axe 3, en vue de la réduction des inégalités », reconnaît Victoire Tomegah-Dogbé. Les plus hautes autorités dont le président de la République, le Premier ministre, des membres

du gouvernement et des partenaires au développement, ont été mobilisés pour rendre toute leur solennité à ces inaugurations. Les infrastructures se composent de bâtiments scolaires, laboratoires de santé, de centres médicaux-sociaux, de maisons de la femme, ou encore d'aménagements dans les marchés préfectoraux et cantonaux.

Malgré tous ces efforts, les besoins sur le terrain restent toujours importants. Les plus hautes autorités du pays dont le chef de l'Etat en sont conscients et réservent sans doute dans le cadre de la mise en œuvre du PND d'autres surprises de taille aux populations togolaises qui n'en demandent pas mieux.

Edem Dadzie



Mme Victoire Tomegah Dogbé dans une cantine scolaire

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RIZI sont des marques déposées.